

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 19 mars 2024

Avancée des chantiers des installations de clarifloculation à l'usine Seine Aval (78)

Mardi 19 mars, François-Marie DIDIER, Président du SIAAP, a présenté l'état d'avancement des chantiers des installations de clarifloculation et de stockage de chlorure ferrique de Seine aval, l'usine de traitement des eaux usées du SIAAP située sur les communes de Achères, Maisons-Laffitte et Saint-Germain-en-Laye (78).

Des élus régionaux et départementaux parmi lesquels Mme Nicole BRISTOL, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines, ont accompagné les maires des communes riveraines ou leur représentant ainsi que les services de l'Etat pour cette visite.

Mme Ghislaine SENEÉ, Sénatrice des Yvelines, M. Jacques MYARD, Maire de Maisons-Laffitte, M. Mark VENUS, Maire-adjoint de Saint-Germain-en-Laye, M. Richard CURNIER, Directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires, et M. Frédéric ROSE, Préfet des Yvelines, ont été invités à s'exprimer. Ce fut l'occasion de mettre en perspective les enjeux de ce chantier hors norme.

Des enjeux majeurs

Les travaux en cours ont pour objectif de redonner à l'usine toutes ses capacités de traitement –par temps de pluie, les débits traités seront ainsi plus élevés-, mais aussi d'améliorer la robustesse et la sûreté de son fonctionnement ainsi que ses capacités de maintenance. Il s'agit de :

- ✓ réhabiliter l'unité de clarifloculation, suite à l'incendie survenu en 2019, en conservant les éléments qui n'ont pas été touchés et en intégrant les meilleures pratiques pour prévenir le risque incendie.
- ✓ construire un bâtiment externe indépendant et sécurisé pour stocker le chlorure ferrique (FeCl₃) pour l'ensemble du site de Seine aval – qui jusqu'à 2019 l'était dans le bâtiment de clarifloculation. La sécurité incendie sera ainsi renforcée. Cet équipement de stockage centralisé alimentera l'ensemble de l'usine ce qui permettra d'optimiser les coûts de fonctionnement et les performances.

Les nouvelles installations réduiront les nuisances pour les habitants des communes riveraines et amélioreront leur cadre de vie.

Les ouvrages seront opérationnels en 2026.

Le soutien financier de la Banque des Territoires et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Le montant total des travaux s'élève à 250 millions d'euros dont 70% financés par la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) et 8% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le 22 novembre 2023, une convention de partenariat sur une période de 5 ans (2023-2028) a été signée entre le SIAAP et la Banque des Territoires pour financer des investissements relevant de l'assainissement et concourant à la transition écologique du territoire francilien. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du « Plan Eau » pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. Les chantiers de la clarifloculation bénéficient de ce financement.

Qu'est-ce que la clarifloculation ?

Le traitement des eaux usées se déroule en 3 étapes : le prétraitement, la décantation primaire et le traitement biologique. La clarifloculation est une étape essentielle qui intervient après le prétraitement (retrait des gros déchets). Il s'agit de la décantation améliorée par injection de produits chimiques qui permettent d'augmenter la taille des particules décantables. Un des réactifs utilisés lors de la clarifloculation est le chlorure ferrique.

L'usine Seine aval

Site historique du SIAAP construit il y a plus de 80 ans, Seine aval est le plus grand site d'épuration d'eaux usées en Europe. L'usine joue un rôle essentiel dans l'assainissement francilien en traitant en moyenne 1,5 million de m³ d'eaux usées par jour, soit les effluents de 5 millions de franciliens.

Verbatims

François-Marie Didier, Président du SIAAP

« Cette visite des chantiers des installations de clarifloculation s'inscrit dans la volonté de communication que j'ai mise en place dès mon élection. Le SIAAP joue aujourd'hui pleinement son rôle d'acteur territorial ».

« Cette attention commune portée à l'activité de l'usine Seine Aval est à la hauteur de ce qui se joue ici en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de performance industrielles ».

Richard CURNIER, Directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires

« La Banque des Territoires est pleinement mobilisée en faveur d'une gestion durable de l'eau, dans tous les territoires, aux côtés des collectivités territoriales et de leurs syndicats. Notre objectif est de répondre aux enjeux stratégiques en matière d'économie, de protection et de conservation de la qualité de l'eau pour garantir un haut niveau de sécurité sanitaire et environnementale. En accompagnant le SIAAP, 1er acteur de l'assainissement des eaux en Ile-de-France, nous contribuons à la sécurisation des infrastructures essentielles à la protection de la ressource en eau. »

A propos du SIAAP - *Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public industriel qui dépollue 7J/7, 24H/24 les eaux usées, pluviales et industrielles de l'agglomération parisienne. Grâce à l'action de ses 1800 agents, de ses 470 km de collecteurs et de ses 6 usines d'épuration, il contribue à protéger l'équilibre écologique de la Seine et de la Marne et à préserver l'environnement pour plus de 9 millions de Franciliens.*

Contact presse - Agence Grayling / siaap@grayling.com

A propos de la Banque des Territoires - *La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.*

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

Contact presse – Margaux Raggi / margaux.raggi@caissedesdepots.fr